

Commune de Pont-de-Poitte
PROCES VERBAL de la réunion ordinaire du conseil municipal du
Jeudi 18 décembre 2025

Le conseil municipal, légalement convoqué le 12 décembre, s'est réuni le jeudi 18 décembre 2025 à 20h00, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Christelle DeParis-Vincent, maire.

Présents : DEPARIS-VINCENT Christelle maire, MARQUES Patrick 1^{er} adjoint, PERNOT Daniel 2^{ème} adjoint, BALLAND Pierre, CABOCHE Nadine, GAILLARD Nadine, MEDIGUE Daniel, ROMAND Virginie, conseillers.

Absent excusé : BUISSON Daniel 3^{ème} adjoint donne pouvoir à DEPARIS-VINCENT Christelle, Graziella KOLLY donne pouvoir à Virginie ROMAND, Pierre REVOL, GAVAND Jérôme, DEVAUX Antoine

Désignation du secrétaire : Patrick MARQUES

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 6 novembre 2025
2. Vie communale, dont :
 - Point par M. Patrick MARQUES 1^{er} adjoint, sur les dossiers animations / pôle de proximité / tourisme
3. Travaux sur la commune, dont :
 - 3.1. Point par M. Daniel PERNOT, 2^{ème} Adjoint, sur les travaux en cours et prévus, travaux par les agents
 - 3.2. Projet stationnement Ecole
4. Point salle multi-activités dont :
 - 4.1. Commission Sécurité et accessibilité
 - 4.2. Règlement et tarifs
5. Finances dont :
 - 5.1. Choix organisme bancaire pour prêt relais
 - 5.2. Subventions aux associations
 - 5.3. Délibération paiement investissements 2026
6. Eau et Assainissement
 - 6.1. Tarif pour la redevance performance des réseaux d'eau potable (Agence de l'Eau RMC)
7. Urbanisme et foncier, dont :
 - 7.1. Point par M. Daniel BUISSON 3^{ème} Adjoint sur les dossiers d'urbanisme en cours
8. Personnel, dont :
 - 8.1. Médecine Préventive
9. Etude opportunité RIVES de l'AIN : Echanges sur le COPIL n°2
10. TEC : Compte rendu dernier conseil communautaire, informations diverses
11. Questions diverses
 - Lecture des circulaires préfectorales
 - Commentaire sur les derniers textes ou projets de loi sur les collectivités locales
 - Lecture de divers courriers et mails reçus

1. Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 6 novembre 2025.

2. Vie communale, dont :

- **Point par M. Patrick MARQUES 1^{er} adjoint, sur les dossiers animations / pôle de proximité / tourisme**

Les mois de Novembre et décembre ont été fortement marqués par diverses manifestations :

- 11 novembre : belle cérémonie de COMMEMORATION avec participation des enseignants et enfants
- 15 novembre : BALADE SENSIBLE organisée par le CPIE
- 21 novembre : festival ALIMENTERRE

- 28 novembre concours interne pétanque pour le TELETHON
 - 5 décembre : ATELIER DES RIVES DE L'AIN,
 - 6 décembre : AG DE LA PETANQUE
 - 6 décembre : TELETHON sur la place organisé par la Team Vallée de l'Ain, 525 € récoltés et reversés
 - 7 décembre CONCERT A L'EGLISE avec la Tourgelaine et Clairpontoise
 - 13 décembre matin : MARCHE DE NOEL DE L'ECOLE, chants et vente d'objet
 - 13 décembre : NOEL ILLUMINE : ballade aux flambeaux, restauration sur place par le COMITE d'ANIMATION, petit marché de Noel avec la participation des Donneurs de Sang
- **Colis de Noel** : 55 colis à distribuer pour les plus de 80 ans. Approvisionnement chez les commerçants locaux et carte de vœux faite par les écoles.
 - **Décorations de Noel** : les habitants et personnes traversant la commune ont admiré les décorations et illuminations. Le conseil remercie le Comité et le Foyer Rural pour les investissements réalisés et le temps passé par les bénévoles, ainsi que les Agents et Nadine Gaillard.

3. Travaux sur la commune, dont :

3.1. Point par M. Daniel PERNOT, 2ème Adjoint, sur les travaux en cours et prévus, travaux par les agents

Fin de passage d'épaveuse, nettoyage du mobilier stocké pour le remettre dans les salles (des chaises seront à recommander), nettoyage des panneaux et espaces autour de la mairie, rebouchage des trous sur voirie en enrobé à froid.

3.2. Projet stationnement Ecole : suite au devis estimatif réalisé pour améliorer l'accès piétons au-dessus de l'école, la proposition a été transmise au SIVOS qui l'a validée sur le principe en demandant de remplacer les barrières par des potelets devant chaque place de stationnement, et d'en rajouter sur le trottoir de retour de l'école vers la route d'Orgelet et d'élargir la voie bus (peinture) pour éviter le stationnement anarchique devant l'école. La participation financière du SIVOS au projet est validée de façon à ce que cela représente une diminution de 5000€ nets pour la commune. De nouveaux devis seront demandés.

3.3. Subvention. Mme le maire informe le conseil que la DETR finance à nouveau les travaux de voirie. Elle propose de solliciter une subvention DETR pour la réfection de la voirie Gutt Grancher, Cordier, le lotissement les Lattrets et le parking, ainsi que le chemin piéton. Le montant du devis est de 43 985,13 €HT, un financement de 20% pourrait être accordé soit 8 797,03€, pour un reste à charge de 5 188,10€ HT.

Le conseil valide le plan de financement et le fait de solliciter une subvention DETR.

Une délibération sera prise.

3.4. Affouage : Mme le maire informe le conseil que le contrôle de légalité de la préfecture a rejeté la décision du conseil de permettre aux résidents secondaires de prétendre à l'affouage, et ce malgré un nombre d'affouagiste résidents principaux en forte diminution.

Une délibération sera prise annulant la délibération n°8 du 9 octobre 2025

4. Point salle multi-activités dont :

4.1. Commission Sécurité et accessibilité

Passage de la commission sur site le 10 décembre, et dossier représenté en commission départementale défense sécurité le 16 décembre : validé, avec les prescriptions : s'assurer dans le contrat de location que la personne qui loue ait un téléphone pour les secours, qu'il s'engage à faire évacuer les personnes à mobilité réduite, et que les portillons ne soient pas fermés à clef quand la salle du haut est louée.

4.2. Règlement et tarifs

Sur la base de ce qui se passe dans les communes avoisinantes ayant des salles identiques, les conseillers établissent une première proposition de tarification et de règlement qui sera définitivement validée au prochain conseil municipal.

L'objectif est de maintenir la quasi gratuité pour les associations, établir un tarif préférentiel pour les Pontois, distinguer 2 tarifs de locations (été / hiver comme pour la salle Marguerite Delair). Une tarification sera aussi à prévoir pour Patornay au vu de sa participation au financement au mobilier de la salle.

Des cautions seront à demander et le règlement devra prévoir comme celui de La Chailleuse des pénalités si le nettoyage n'est pas effectué correctement.

Inauguration : la préfecture a validé le fait d'inaugurer la salle malgré l'approche des élections. Le conseil décide de retenir la date du samedi 31 janvier 10h30. Déroulé prévisionnel : introduction par Christelle Deparis-Vincent en tant que Maire, point et déroulé des travaux par Patrick Marquès en tant que 1^{er} adjoint en charge du suivi, quelques photos des travaux. Mme le maire charge de transmettre l'invitation aux personnalités lors des vœux du Conseil départemental et de la Préfecture (début janvier).

5. Finances dont :

5.1. Choix organisme bancaire pour prêt relais : au vu des différentes propositions, la Caisse d'Epargne a été retenue au taux fixe de 2,69 %, déblocable possible en plusieurs fois.

5.2. Subventions aux associations, Mme le maire fait le point sur les subventions 2024 et les demandes reçues pour 2025. Le conseil décide d'attribuer les subventions 2025 suivantes :

ASSOCIATION	SUBVENTION 2025	ASSOCIATION	SUBVENTION 2025
ADMR	300	ACCA	100
Les Amis de la Rivière d'Ain	150	UMC	500
Clairpontoise	100	Club de la Combe d'Ain	100
Comité d'Animation	2000	AS Collège	70
Jura Lacs Football	500	Semons l'espoir Hôpital	100 €
Joyeux Pétanqueurs	200		
		TOTAL 2025	4 120 €

Augmentation pour le Comité d'Animation afin de participer aux éclairages de Noël.

Approbation à l'unanimité des attributions de subvention : **une délibération sera prise.**

5.3. Délibération paiement investissements 2026

Mme le maire rappelle qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin de permettre le financement d'investissement dont les devis n'ont pas été signés en 2025, avant que le budget 2026 ne soit voté, dans la limite de 25 % des dépenses engagées sur le mandat précédent.

Le conseil à l'unanimité valide cette proposition, **une délibération sera prise.**

6. Eau et Assainissement

6.1. Tarif pour la redevance performance des réseaux d'eau potable (Agence de l'Eau RMC)

Mme le maire présente le courrier de la SOGEDO et de l'Agence de l'eau concernant la redevance performance des réseaux d'eau potable, mise en place depuis le 1^{er} janvier 2025 et remplaçant les redevances domestiques. Celle-ci passe de 0,01 € par m³ à 0,02 €.

Le conseil ne peut s'opposer à cette redevance et valide sa récupération sur les factures d'eau via la SOGEDO. **Une délibération sera prise.**

7. Urbanisme et foncier, dont :

7.1. Point par M. Daniel BUISSON 3^{ème} Adjoint sur les dossiers d'urbanisme en cours.

En l'absence de M. Daniel BUISSON, Mme le maire présente les dossiers d'urbanisme en cours depuis le dernier conseil municipal :

- 2 DIA sans préemption dues à un échange parcellaire et division parcellaire avec vente avec certificat d'urbanisme A
- 12 Déclaration Préalables, dont :
 - 4 accordées : 1 changement de destination d'un local commercial en 1 local à usage médical et paramédical, 1 modification d'ouvertures par rapport à la DP initiale, 2 changements de menuiseries extérieures (volets, portes, porte de garages),
 - 1 refusée car en zone non constructible
 - 6 en cours d'instruction : 3 pour la pose de panneaux solaires en toiture, 2 modifications ouverture porte de garage, 1 changement de menuiserie
- 3 Permis de construire : 2 accordés l'un pour construction d'un garage, l'autre pour construction d'un auvent (Eurostat), 1 en cours d'instruction avec Autorisation de Travaux liée à l'accessibilité (SCI GEBOBOLA)

8. Personnel, dont :

8.1. Médecine Préventive changement OPSAT vers centre de gestion

Mme le maire informe que le centre de gestion a créé son service de médecine préventive dont les coûts sont plus intéressants que ceux de l'OPSAT. Elle propose au conseil de quitter l'OPSAT pour adhérer au service proposé par le centre de gestion.

Le conseil valide cette proposition à l'unanimité. **Une délibération sera prise.**

9. Etude opportunité RIVES de l'AIN : Echanges sur le COPIL n°2

Peu d'élus étant présents au COPIL n°2, il est proposé de faire une réunion de travail à destination du conseil municipal le vendredi 9 janvier.

Mme le maire informe qu'il convient de prendre une nouvelle délibération pour préciser le plan de financement de cette étude dans le cadre du dépôt de subvention auprès de LEADER (part région et part LEADER). Pour mémoire, montant de l'étude : 27 805 € HT. Le taux de subvention est de 70 %. décomposé ainsi : 14 % de la Région soit 3892,70 €, 56 % du fonds européen LEADER soit 15 570,80 €, ce qui fera un reste à charge pour la commune de 8 341,50 €. Le dossier est relativement long et complexe à monter.

Le conseil valide le plan de financement et la demande de subvention, **une délibération sera prise**

10. TEC : Compte rendu dernier conseil communautaire, informations diverses

Conseil communautaire du 17 décembre, entre-autre :

- Arrêté des PLUI de Petite Montagne et Jura Sud,
- Vote des tarifs assainissement et OM

Les délibérations communautaires et le compte rendu du conseil sont accessibles sur le site de Terre d'Emeraude Communauté et résumés dans l'Essentiel du Conseil Communautaire.

11. Questions diverses

Lecture des circulaires préfectorales

Commentaire sur les derniers textes ou projets de loi sur les collectivités locales

Lecture de divers courriers et mails reçus

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h30.
Pour tout renseignement complémentaire sur ce compte rendu,
n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie ou Mme le Maire*

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Hays', written over a circular stamp or seal.

Le maire

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized name followed by a horizontal line.